

question du fédéralisme (le chapitre 5 sur la régulation fiscale aux États-Unis et dans l'UE, par Mark Hallerberg, et le chapitre 11 sur le fédéralisme). Une comparaison avec une autre organisation régionale aurait pu apporter des éléments intéressants à la réflexion. Cela n'enlève cependant rien à la qualité de l'ouvrage, qui intéressera particulièrement un public averti, déjà familier de la littérature sur l'Union européenne et des débats qui y ont cours, et désireux d'approfondir la question de l'intégration européenne.

Nora El Qadim -
Université de Namur

Michel (Hélène), dir. - Représenter le patronat européen. Formes d'organisation patronale et modes d'action européenne. - Bruxelles, P.I.E.

Peter Lang, 2013 (Travail et société. 76). 274 p. Figures.

Les travaux consacrés aux modes de représentation des intérêts au sein du système politique européen se sont multipliés à la suite de l'adoption de l'Acte unique européen en 1986. Ils ont montré que les groupes d'intérêt sont à la fois des facteurs accélérant l'intégration européenne et des acteurs opérant un transfert de leurs activités et de leurs allégeances vers le niveau communautaire. De nombreuses recherches ont ainsi proposé des études de cas sectorielles centrées sur des eurogroupes particuliers. Ces recherches visaient pour la plupart à étudier soit les stratégies déployées par ces groupes et leur capacité à infléchir le processus décisionnel européen, soit leur contribution à la (dé)légitimation de l'Union européenne et de ses institutions. Dans un cas comme dans l'autre, ce qui frappe est le faible nombre de recherches issues du champ francophone, à quelques exceptions notables que l'on doit à Sabine Saurugger, Emiliano Grossman ou Didier Chabanet. Plus frappante encore est la rareté des recherches consacrées aux milieux patronaux. À cet égard, les discours médiatiques récurrents et parfois dénonciateurs sur l'influence des milieux d'affaires et des organisations telles *BusinessEurope* ou la *European Roundtable of Industrialists* (ERT) ne semblent pas susciter pareil intérêt dans les milieux académiques.

De manière originale, l'ouvrage coordonné par Hélène Michel donne à voir un patronat hétérogène et pluriel, à rebours d'une représentation ordinaire des liens entre « milieux d'affaires » et

milieux politiques européens postulant une forte proximité entre les élites patronales et européennes, et l'existence d'une vision claire d'intérêts patronaux supposément partagés qui épouserait naturellement le projet transnational de la construction d'un marché intégré. Loin de dépeindre des organisations qui exerceraient une activité de pression constante sur des élites dirigeantes européennes réceptives et qui seraient parvenues à façonner l'Union européenne à l'aune de leurs intérêts, l'ouvrage révèle que l'engagement des milieux d'affaires au niveau européen est souvent complexe, lent, pour ne pas dire chaotique. Les auteurs soulignent ainsi la diversité des formes d'intéressement et d'engagement européens, mais aussi la diversité des causes permettant de comprendre cet investissement et cet engagement, en examinant, dans une perspective qualifiée de « sociologie politique de l'Europe des affaires », les « passages à l'Europe » – notion préférée à celle d'europanisation jugée trop homogénéisante. Cette question des passages à l'Europe permet d'interroger tout à la fois ce qu'est un intérêt patronal européen et quelles sont les formes de l'europanité revendiquées par les organisations de représentation patronale. Elle se décline au fil des chapitres qui composent le volume. Les analyses proposées se fondent sur un matériau riche et varié : collecte systématique de données juridiques ou biographiques relatives aux organisations étudiées et à leurs membres, dépouillement d'archives inédites, ou encore entretiens avec les acteurs concernés. Aux antipodes des approches traditionnelles, plutôt juridico-institutionnelles, centrées sur les mécanismes du processus décisionnel européen, l'ouvrage examine les organisations patronales dans leur épaisseur sociologique et dans leur historicité.

Les deux premiers chapitres, par Sylvain Laurens et Hélène Michel, proposent d'abord une socio-histoire de la genèse et de la structuration des organisations patronales dans le champ européen. Mobilisant des données collectées dans les annuaires professionnels édités par la Commission européenne ou dans le registre du tribunal de commerce belge, ces deux chapitres soulignent le rôle joué par la Commission européenne dans la promotion du passage à l'Europe de certains milieux d'affaires, mais aussi la diversité des formes d'organisation choisies ou encore la variété des dynamiques présidant à ces passages à l'Europe.

Sept cas d'étude composent ensuite ce panorama. Analysant le secteur du transport, Guillaume Courty montre que tous les secteurs économiques n'ont pas forcément à leur disposition les répertoires d'action ou les compétences politiques leur permettant de se déployer efficacement dans l'espace européen. Yohan Morival décrit la mise sur pied du bureau de représentation du CNPF à Bruxelles. Marc Milet analyse la constitution d'une Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (UEAPME), oscillant entre le statut de négociateur patronal dans le cadre du dialogue social européen et celui de représentant des « petits » et des indépendants. Deborah Flusin-Fleury décode les difficultés du Centre européen de l'entreprise publique (CEEP), confronté aux logiques concurrentes de ses entités nationales. Audrey Pageaut étudie les dynamiques multiples sous-tendant la création de l'ERT. Claire Lemerrier et Hélène Michel se concentrent, quant à elles, sur les pratiques de représentation patronale au sein du Comité économique et social européen et de *BusinessEurope* à travers une sociologie des membres de ces organisations. Enfin, l'ouvrage se conclut sur une synthèse critique de Fabienne Pavis.

Ensemble, les différents chapitres contribuent à une meilleure connaissance des milieux d'affaires au niveau européen. Ils dessinent une image nuancée de la représentation patronale, à mille lieues des fantasmes de toute-puissance et d'opacité fréquemment véhiculés dans le grand public. À travers la notion de passage à l'Europe, l'ouvrage permet aussi au lecteur d'approfondir sa compréhension du système de relations unissant les organisations patronales européennes, leurs organisations-sœurs au niveau national et les institutions européennes. À cet égard, le livre dirigé par Hélène Michel comble un manque évident dans la littérature, même si l'on peut regretter le tropisme français prévalant tout au long de l'ouvrage.

Denis Duez -

Université Saint-Louis (Bruxelles)

Sovacool (Benjamin K.), Dworkin (Michael H.)
- *Global Energy Justice. Problems, Principles, and Practices.* - Cambridge, Cambridge University Press, 2014. XXII + 392 p. Figures. Index.

Cet ouvrage d'économie politique sur la question énergétique est tout à fait inhabituel à plusieurs titres. Tout d'abord, la

variété des thèmes abordés : l'efficacité énergétique, les externalités environnementales, les droits de l'homme, l'accès à l'énergie des plus pauvres, l'intervention de l'État, la question des générations futures. Ensuite, la démarche est inhabituelle : dresser pour chacun des thèmes l'état des pratiques actuelles dans le monde, puis lui associer une tradition en philosophie morale et politique, et en déduire les actions à mettre en œuvre. La démarche intellectuelle est donc clairement normative, mais avec des perspectives normatives diversifiées, qui sont appliquées à des problèmes clairement identifiés. Cette diversité mérite d'être soulignée. Enfin, les solutions préconisées puisent dans des pratiques ou des dispositifs existants, ce qui leur donne un fort degré de réalisme.

Pour construire son concept général d'« *energy justice* », l'ouvrage s'inspire principalement de John Rawls. Ce choix est astucieux car ce philosophe a fait l'effort de construire une définition de la justice qui articule de nombreuses traditions et qui tente un équilibre entre la recherche d'une plus grande efficacité économique (pour le plus grand nombre) et la défense de la dignité des membres les plus faibles d'une société. Mais cette approche normative n'est pas exclusive, d'autant qu'elle risque de ne pas être assez précise pour aborder les différentes situations d'injustice et les possibilités d'y remédier.

Sans surprise, on trouvera des approches habituelles chez les économistes de l'énergie. Les externalités environnementales sont abordées sous l'angle de la théorie utilitariste, ce qui permet de justifier une solution bien connue de l'économie néoclassique depuis Ronald Coase : il faut donner une valeur à l'environnement, soit par de nouveaux droits de propriété, soit par des taxes, pour influencer les équilibres des marchés et maximiser le « bien-être ». De même, les économistes libéraux Robert Nozick et Milton Friedmann sont mobilisés pour construire une critique des subventions au secteur énergétique, sources d'inefficacité et d'iniquité.

Mais on trouvera aussi des traditions morales plus inhabituelles en économie politique. L'enjeu de l'efficacité énergétique est associé au concept de « vertu » de Platon et d'Aristote, et correspond à une certaine autodiscipline et à un usage juste et raisonnable des ressources que l'on peut opposer aux consommations ostentatoires et aux divers gaspillages. Les pratiques valorisées sont